



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ÉCOLE DAIGNEAU

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 25 novembre 2021 Visioconférence

Présences

Mme Karine Dassylva
Mme Karine Benoit
Mme Isabelle Lalonde
Mme Éloïse Dumontet
M. Evan White
Mme Kathleen Tremblay
Mme Annie Desroches
Mme Vanessa Lefebvre
Mme Sophie De Blois
Mme Nathalie Bruneau
Mme Jacinthe Dodier
Mme Chantal Chevalier
Mme Julie Leblanc
Mme Chantal Deslauriers

Absences : Mme Chantale Pelletier

1. Ouverture de la réunion : Lecture de l'article 71

Ouverture de la réunion à 18h30. Lecture de l'article 71 par Mme Dassylva

2. Adoption de l'ordre du jour

Annie Desroches propose l'adoption de l'ordre du jour. Isabelle Lalonde seconde. L'ordre du jour est adopté.

3. Questions du public (15 minutes)

Mme Paquin demande que les mèches de couleur soient acceptées dans les règles de Daigneau. Mme Deslauriers lit la règle du code de vie. Mme Benoit explique que la raison justifiant la règle n'est pas l'effet de gang, mais plutôt éviter un débordement. Mme Deslauriers mentionne qu'un assouplissement de la règle peut être réfléchi. D'autres parents mentionnent qu'en 2021 les cheveux de couleurs et la diversité

devraient être tolérés. Mme Deslauriers dit que le sujet sera discuté en CPE puisque le code de vie est un point de consultation. Ce dernier verra à formuler un bon libellé. À l'unanimité les membres sont ouverts au changement de la règle.

4. Suivi et approbation du procès-verbal de la réunion du 30 septembre 2021

Sophie De Blois propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 30 septembre 2021. Isabelle Lalonde seconde. Le procès-verbal est adopté.

Résolution 21-22-338

5. La parole aux partenaires

- **Présidence** : C'est un nouveau mandat, je suis très contente de relever le défi. Bravo à toute l'équipe pendant l'épisode pandémie pour la gestion et le suivi tout au long de la crise.
- **Direction** : Mme Deslauriers fait le point sur la situation d'éclosion à notre école. Depuis le 27 octobre, 50 cas positifs ont été enregistrés et 8 groupes ont été fermés. Malgré la situation alarmante, l'éclosion était circonscrite et la Santé publique a clairement identifié que celle-ci avait débuté à l'extérieur de l'école au moment de la fête de l'Halloween et s'était rapidement propagée en raison du manque de respect de l'isolement à la maison. Le dépistage massif ayant eu lieu le 12 novembre a permis de tester plus de 220 personnes et d'isoler rapidement les 4 cas positifs ressortis. L'éclosion a été levée aujourd'hui même, 14 jours après le dernier cas. La vaccination des 5 à 11 ans aura lieu à l'école le 21 décembre 2021. Les 12 ans devront aller dans un centre de vaccination pour recevoir le bon dosage.
- **Enseignants** : Mme Sophie mentionne que c'est toujours inquiétant de vivre une fermeture de classe. Elle félicite les élèves pour leur ponctualité, leur engagement. Ils étaient au rendez-vous. Sophie remercie les directrices pour leur soutien et leur appui. Mme Chantal félicite Mme Deslauriers pour les communications régulières tout au long de la fermeture. Mme Chantal mentionne que ceux qui ont testé positif doivent attendre 8 semaines pour recevoir le vaccin.
Mme Jacinthe parle de la journée patin le 16 décembre, on est content de revivre une activité école.
Mme Nathalie félicite les élèves qui sont très bons avec TEAMS et remercie la collaboration des parents.
- **Responsable du service de garde** : Annie félicite les éducateurs pour avoir su gérer les groupes en bulles dans les classes. Kouloo : Seulement 10 à 15 familles ne sont pas inscrites, alors c'est un succès.

- **Représentant au comité des parents** : Deux séances ont eu lieu. Merci à ceux qui ont répondu aux questions qui ont dû être posées avant le CÉ. Calendrier scolaire 2 votes ont eu lieu. Dernière journée d'école le 22 décembre au lieu du 23 décembre et retour le 6 janvier au lieu du 9 janvier. Ce sont des suggestions, le comité de parents attend un retour du CSS.
- **Membre de la communauté** : Aucun membre

6. Questions financières

a) **Surplus/Déficit des établissements 20-21**

La majorité des écoles ont terminé en surplus, plusieurs facteurs expliquent cela. Surplus de 18935\$, dans le fonctionnement, c'est récupéré par le centre de service. Investissement, perfectionnement des enseignants et fonds à destination spéciale sont tous des postes budgétaires qui sont reconduits.

b) **Intérêts du fonds à destination spéciale**

692\$ d'intérêt dans le fond à destination spéciale. Mme Deslauriers suggère qu'il soit déposé dans le budget d'embellissement de la cour. À l'unanimité les intérêts seront déposés dans le fond à destination spéciale.

Proposé par Mme Robichaud, secondé par Mme Sophie.

Résolution 21-22-339

c) **Dernière phase du projet d'embellissement**

Les tables pourraient être ancrées sur la cour, il faut déterminer le bon endroit. Mme Deslauriers montre le projet d'auvent. Mme Deslauriers tentera d'obtenir des fonds de différents partenaires, dont Desjardins.

Proposé par Mme Dassylva Secondé par Annie Desroches.

Résolution 21-22-340

d) **Présentation du budget révisé du SDG**

Mme Deschênes présente le budget révisé à la hausse dû à l'augmentation de la clientèle.

7. Questions éducatives

- a) **Code de vie** Assouplissement des points dans les sentiers, pour permettre une plus grande inclusion des élèves ayant de la difficulté à respecter les règles de vie de groupe et pour souligner leurs efforts. Des coupons de tirage sont remis chaque mois en plus des récréations prolongées.

b) Journées pédagogiques au SDG

Quelques modifications : le 12 novembre dernier les activités scientifiques ont été remplacé par un magicien, pendant que les éducateurs offraient les activités scientifiques. Le 18 mars, les jeux vidéo actifs, ne peuvent avoir lieu, car le CSS ne partage plus le lieu, à cause de la pandémie, donc l'activité sera remplacée par une activité, le sac à main.

13 mai, il y aura une mini ferme à l'école.

Le budget a toujours été respecté.

8. Questions générales

a) service de garde (dîner)

Les parents qui payent un extra pour avoir le SDG au dîner, est-ce qu'ils payent le même montant que les autres? Les bulles ont permis d'assurer la sécurité de tous et ont été pour une période déterminée. Les groupes étant répartis sur deux dîners ont permis de respecter les ratios du SDG. Ce sont les élèves du SDM qui ont été avantagés par ce fonctionnement.

b) rappel du vaccin VPH 4^e et 5^e année les 23 et 24 mars pour la 1^{re} dose et la 2^e dose sera donnée en secondaire 3.

c) la fondation enfant formidable, nous octroie la somme de 10 000.00\$ pour cette année (2021-2022) afin de d'offrir des collations, des repas, etc.

9. Levée de l'assemblée

Mme Nathalie propose la levée de l'assemblée, secondé par Mme Sophie à 20h27

CHANTAL DESLAURIERS
DIRECTRICE, ÉCOLE DAIGNEAU

KARINE DASSYLVA
PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT